

se doublait d'une mission secrète de nature tout autant politique que stratégique et militaire, qui pourrait bien avoir ouvert la voie à l'octroi de la pairie au duc (1297).

J.-C. Cassard, qui a croisé naguère à plusieurs reprises dans ses travaux sur les *novi sancti* de Bretagne différentes figures de pèlerins bretons, s'intéresse à la présence de ces derniers à la fin du Moyen Âge dans deux haut-lieux du catholicisme, Rome et Compostelle (p. 153-167). Revenant à cette occasion sur la présence de chemins de Saint-Jacques en Bretagne, dont il a naguère dénoncé avec une certaine causticité le caractère mirageux, ce chercheur enfonce définitivement le clou en privilégiant avant tout un itinéraire maritime pour les pèlerins originaires du duché ; il évoque à cette occasion la possibilité qu'un des ports d'embarquement était situé au débouché de la Vilaine ; pour notre part, nous suggérons que les Bretons avaient la possibilité de débarquer à Saintes, voire à Bordeaux, importantes étapes du pèlerinage. Cette double hypothèse aurait ainsi l'avantage de combiner cheminements terrestres et déplacements par mer, consacrant moins le divorce entre l'une ou l'autre de ces éventualités, que la possibilité pour leurs tenants respectifs de s'accommoder des deux.

André-Yves BOURGÈS

Bernard MERDRIGNAC, *D'une Bretagne à l'autre, les migrations bretonnes entre histoire et légendes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2012, 294 p.

Comme pour fêter son départ en retraite, Bernard Merdrignac nous offre cet ouvrage écrit d'un ton alerte, où le plaisir de la rédaction transparait dans un feu d'artifices de références tous azimuts. Dans l'introduction voisinent ainsi Rudyard Kipling, un colloque sur les difficultés d'édition des textes d'Isidore de Séville, les Rolling Stones et Oscar Wilde... Le premier chapitre expose la démarche suivie dans l'ouvrage. Spécialiste reconnu de la production hagiographique bretonne, B. Merdrignac présente sa position dans un débat loin d'être clos concernant l'interprétation des vies de saint bretons situées dans les premiers siècles du Moyen Âge, mais rédigées bien des siècles plus tard. Cette documentation hagiographique reflète-t-elle la réalité des origines bretonnes, ou fonde-t-elle *a posteriori*, un récit de celles-ci ? Pour B. Merdrignac, il est clair que l'invention de chaque hagiographe est contrainte par une culture profane, orale, indépendante, que l'on peut aussi qualifier de populaire ou folklorique. Celle-ci représenterait un fonds commun partagé entre l'hagiographe et son public, que le premier serait forcé de reprendre, quitte à le déformer, pour satisfaire son audience et valider son récit. Ainsi, quels que soient les buts contemporains poursuivis par l'hagiographe au moment de sa rédaction, et même si celle-ci est très postérieure aux événements rapportés, une partie de la réalité du passé, transmise jusque là de façon orale, serait obligatoirement

reprise dans les épisodes attribués au saint. Suivant ce raisonnement, il devient possible d'exploiter les récits composés après l'an mil pour reconstituer des éléments concernant les V^e et VI^e siècles, et notamment les migrations bretonnes. B. Merdrignac glane ainsi les références à travers les siècles pour tenter de cerner deux vagues de migrations bretonnes : une première vague migratoire militaire de la Grande-Bretagne vers l'Armorique, qui aurait été suivie, après le baptême de Clovis, d'une seconde migration de saints hommes.

Comme l'ouvrage de B. Merdrignac en fait ouvertement état, sa position de principe initiale, sur l'existence d'une tradition orale, indépendante et contraignante pour l'hagiographe, n'est pas celle retenue par un grand nombre d'historiens actuels, dont moi-même. La Bretagne du haut Moyen Âge remplissait-elle les conditions sociétales pour la transmission continue d'une tradition orale des origines ? Pourquoi celle-ci n'aurait-elle pas été malléable ? De quand date le sentiment d'appartenance et de distinction de « Bretons » sur laquelle elle aurait reposée ? Qui pouvait se représenter sa propre destinée dans le cadre d'une épopée collective ? Rappelons par exemple, à propos du chapitre 2, que la lettre envoyée au début du VI^e siècle par les évêques de Tours, Rennes et Angers accuse deux prêtres de célébrer des messes avec l'assistance de femmes « chez vos concitoyens », comme le traduit justement B. Merdrignac, ce qui correspondrait, aux yeux des évêques, à une hérésie nouvelle « *intra Gallias* ». Malgré une utilisation centenaire en ce sens, rien n'indique que cette semonce ait un rapport avec des prêtres d'origine britannique, ni avec quiconque se sentant « Breton », un terme qui n'est jamais utilisé, ou se trouvant en *Britannia*, qui ne pouvait être qu'une partie de la province ecclésiastique de Tours... L'un des prêtres porte un nom à consonance celtique, ce qui n'implique nullement une origine britannique car de tels noms pouvaient être donnés dans bien d'autres régions occidentales, tandis que le nom de son accusateur renverrait à l'Afrique (p. 41)... Les « concitoyens » évoqués peuvent ainsi se rapporter à n'importe quel individu de rang social élevé, suivant la tradition romaine. Il faut donc beaucoup extrapoler pour voir dans ce document la naissance d'une « paroisse bretonne primitive » liée à des « communautés en cours d'implantation » (p. 40), alors que la lettre évoque comme seule nouveauté par rapport à l'organisation romaine une hérésie orientale.

Par ailleurs, si des échos et des reprises se manifestent en dehors d'emprunts directs et identifiables aux sources écrites autour de Triphin, Gildas ou Conomor, témoignent-ils d'une tradition orale indépendante, ou de la reprise d'éléments écrits au sein d'une tradition orale ? Ainsi, mes propres travaux sur les récits des origines troyennes des Francs tendent à montrer qu'il a bien existé une circulation orale des éléments qu'ils contenaient, alors qu'à l'évidence aucun souvenir réel de migration ne pouvait les confirmer. De même, les travaux de K. Jankulak soulignent la complexité de la tradition galloise, où les traditions orales et écrites se mêlent et s'entrecroisent sans cesse, sans qu'aucune ne paraisse se rattacher plus spécifiquement que l'autre à un quelconque passé réel. Certes, « les clercs médiévaux n'ont pas la liberté de

création littéraire des écrivains d'aujourd'hui » (p. 73), mais pourquoi considérer que le souvenir d'une réalité passée depuis de nombreux siècles pourrait passer devant les contraintes imposées par le commanditaire de l'ouvrage, son destinataire ou le public visé ? Il me semble que les divergences entre les différentes vies de Gildas, évoquées au chapitre 4, vont ainsi à l'encontre de la théorie défendue par l'auteur.

En relevant les coïncidences, les reprises et les juxtapositions sur des sources disséminées de part et d'autre de la Manche pendant un millénaire, B. Merdrignac retrace-t-il les contours d'une réalité oubliée, ou la circulation et l'élaboration de simples légendes ? La concision de l'ouvrage ne permet pas de rappeler tout ce qui a été évincé des récits médiévaux sur les débuts de la Bretagne, comme les origines troyennes (évoquées p. 162), pour ne retenir que le « vraisemblable » (terme qui apparaît, par exemple, p. 185), correspondant aux hypothèses initiales de l'auteur sur les migrations bretonnes. Dans la mesure où c'est ce « vraisemblable » tiré une première fois des légendes qui a permis l'élaboration de la représentation traditionnelle, depuis le XIX^e siècle, des premiers temps de la Bretagne, comment éviter un raisonnement circulaire ? La lecture de l'ouvrage de B. Merdrignac ne m'a donc pas convaincue de la validité de sa démarche, et chaque spécialiste pris aimablement à partie par l'auteur aura à cœur, je pense, de répondre point par point aux multiples hypothèses proposées, qu'elles reprennent des positions traditionnelles ou se révèlent plus novatrices.

Magali COUMERT

John Bell HENNEMAN, *Olivier de Clisson et la société politique française sous les règnes de Charles V et de Charles VI*, préface de Michael JONES, trad. de l'anglais par Patrick GALLIOU, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, coll. Histoire, 349 p.

Le 23 avril 1407 mourait, dans son château de Josselin, Olivier V de Clisson² à l'âge de 71 ans. Ce seigneur breton avait eu une longue carrière, qui lui avait fait côtoyer les ducs de Bretagne des dynasties rivales des Blois et Montforts, et les trois premiers rois de la dynastie française des Valois. Sa vie haute en couleur et sa carrière ont retenu l'attention de pas moins de huit historiens³ depuis Armand Désiré

² La numérotation des seigneurs de Clisson diffère d'un auteur à l'autre. HENNEMAN J. Bell l'appelle Olivier IV, mais le professeur Jones qui a préfacé la traduction française qui fait l'objet de la présente recension suit la numérotation proposée par Frédéric MORVAN dans son article « Les seigneurs de Clisson (XIII^e-XIV^e siècle) », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXXXII, 2004, p. 59-80.

³ Un neuvième opuscule, qu'on ne peut ranger au rang des ouvrages historiques, est paru sur Clisson en 2007, par RICHARD, Ph., *Olivier de Clisson, connétable de France, grand seigneur breton*, Haute-Goulaine, éd. Opéra, 2007, 96 p.